



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

SEP 2 1981

UN/3A COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/36/463

S/14667

31 août 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-sixième session
Points 20, 34 et 83 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-sixième année

Lettre datée du 28 août 1981, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de
l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 25 mars 1981
(A/36/152-S/14420), j'ai l'honneur de vous informer des incidents suivants :

1. Le 25 août 1981, de 16 heures à 16 h 30, de violents combats ont éclaté en territoire kampuchéen entre, d'une part, les forces du Kampuchea démocratique et, d'autre part, les forces vietnamiennes et de Heng Samrin, postées face au village de Ban Nang Ian, district d'Aranyaprathet (province de Prachinburi). Un peu plus tard, 80 roquettes de 107 mm lancées à partir d'une base des forces vietnamiennes et de Heng Samrin, située en territoire kampuchéen se sont abattues en territoire thaïlandais sur les villages de Ban Nang Ian, Ban Saen Suk, Ban Mai Pak Hong et Ban Klong Nam Sai, dans le district d'Aranyaprathet (province de Prachinburi) et ont causé la mort d'un paysan thaïlandais, grièvement blessé un autre, endommagé une maison et tué plusieurs têtes de bétail.

2. Le 26 août 1981, à 16 h 45, les forces vietnamiennes et de Heng Samrin, ont tiré, à partir du territoire kampuchéen, deux salves de canon sans recul de 88 mm sur un hélicoptère des forces aériennes royales de la Thaïlande qui se trouvait au centre de personnes déplacées de la Croix-Rouge

* A/36/150.

thaïlandaise dans le village de Ban Khao Larn (province de Trad); un peu plus tard, les forces vietnamiennes et de Heng Samrin, postées face au village de Ban Hard Tab Tin, ont lancé trois obus de mortier sur le centre; heureusement, aucune victime n'a été à déplorer.

Le Gouvernement royal thaïlandais souhaite attirer votre attention sur le fait que ces derniers incidents ne représentent que deux exemples parmi les quelque 46 violations flagrantes de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de la Thaïlande par les forces vietnamiennes et de Heng Samrin, qui se sont produites depuis le 1er mai et qui, au total, ont causé la mort de quatre innocents ressortissants thaïlandais et grièvement blessé 17 autres.

Le Gouvernement royal thaïlandais condamne énergiquement ces actes d'agression totalement gratuits et réserve son droit légitime de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de la souveraineté et de l'intégrité territoriale thaïlandaises.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 34 et 83 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI